



République Française

VILLE DE SAUSSET – LES – PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51 – www.ville-sausset-les-pins.fr

Envoyé en préfecture le 11/08/2026
Reçu en préfecture le 11/08/2026
Publié le **13/08/2026**
ID : 013-211301049-20260803-DEC2026_180-CC



DECISION DU MAIRE N°DEC2026-180

Travaux d'urgence sur le réseau pluvial de l'école Victor Hugo

Nomenclature ACTES : 1.1

Le Maire de la commune de Sausset-les-Pins,

VU le Code général des collectivités territoriales, articles L 2122-21 et L 2122-22 résultant des dispositions de la loi N°96.142 du 21 février 1996, relative à la partie législative du Code général des collectivités territoriales,
VU la délibération N°2026-04-02 du 8 avril 2026 portant délégations du Conseil municipal au Maire.

CONSIDERANT la nécessité de réaliser des travaux d'urgence sur l'école Victor Hugo, afin de la sécuriser des conséquences engendrées par les épisodes pluviaux et d'assurer le rétablissement des conditions normales de fonctionnement des ouvrages concernés.

DECIDE

Article 1 : de faire réaliser les travaux par la société :

BIGI T.P

15 allée de la Palun
13700 MARIGNANE

pour un montant de 28 669€ HT soit 34 402.80€ TTC

Article 2 : Que les dépenses liées à ces prestations seront prévues au budget de la commune.

Article 3 : Monsieur le Directeur général des services et Monsieur le responsable du service de gestion comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Sausset-les-Pins, le 03 août 2026

Le Maire,
Maxime MARCHAND



BIGI T.P.



ENTREPRISE BIGI TRAVAUX PUBLICS
ZI LA PALUN 15 ALLEE DE LA PALUN
13700 MARIGNANE
Tél 04 42 45 09 25 Fax 04 42 45 39 74
Port 06 07 45 69 35 /06 75 53 83 22
Email entbigi@yahoo.fr

MAIRIE DE SAUSSET LES PINS
PLACE DES DROITS DE L'HOMME
13960 SAUSSET LES PINS

DEVIS	10/07/2026

DESIGNATION	U	Qté	P.U. HT	MONTANT H.T
SAUSSET LES PINS <u>ECOLE VICTOR HUGO</u> <u>Divers Travaux supplémentaires</u>				
- Traçage d'un passage piéton	ens	1	945,00	945,00 €
- Canalisation EP Ø 250	ml	12	142,00	1 704,00 €
- Raccordement sur regard existant	u	3	380,00	1 140,00 €
- Fourniture et pose de caniveau à grille 40 x 40	ml	14	620,00	8 680,00 €
- Terrassement du fond de forme	m3	45	47,00	2 115,00 €
- Fourniture et mise en œuvre de géotextile	m²	130	1,90	247,00 €
- Fourniture et mise en œuvre de GNT 0/20 ép 20 cm	m²	40	18,00	720,00 €
- Réalisation d'enrobé après le portail d'entrée	m²	56	75,00	4 200,00 €
- Fourniture et pose de bordure P1	ens	1	980,00	980,00 €
- Fourniture et pose de bordure P2	ML	30	38,00	1 140,00 €
- Compactage du fond de forme yc géotextile	m²	160	3,8	608,00 €
- Fourniture et mise en œuvre de GNT 0/20 ép 10 cm	m²	160	12	1 920,00 €
- Fourniture et mise en œuvre de GNT 0/20 drainante ép 20 cm	m²	130	24,00	3 120,00 €
- Mise à la côte de tampon fonte > 0,60	u	5	230,00	1 150,00 €
			TOTAL H.T	28 669,00 €
			TVA 20%	5 733,80 €
			TOTAL TTC	34 402,80 €

L Maire docteur darchev

L 12/7/26





République Française

VILLE DE SAUSSET – LES – PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51

Envoyé en préfecture le 11/08/2026
Reçu en préfecture le 11/08/2026
Publié le
ID : 013-211301049-20260803-DEC2026_180-CC



Direction Générale des Services

Tél. 33 (04).42.44.20.50

j.ibanez@saussetlespins.fr

Sausset-les-Pins, le 15 juillet 2026

Je soussigné, Monsieur Maxime MARCHAND, Maire de la commune de Sausset-les-Pins, atteste la nécessité de réaliser des travaux sur l'ECOLE Victor Hugo d'urgence afin de sécuriser des conséquences engendrées par les épisodes pluviaux, et d'assurer le rétablissement des conditions normales de fonctionnement des ouvrages concernés, pour la somme totale de 28 669€HT soit 34 402,80€ TTC.

Le Maire,

Maxime MARCHAND